



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 7 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stéphane LE FOLL installe le Comité stratégique bioéconomie

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et Porte-parole du Gouvernement, a présidé, ce mardi 7 mars, le premier Comité stratégique bioéconomie.

L'installation de ce premier Comité stratégique fait suite au lancement de la [stratégie nationale bioéconomie pour la France](#), le 18 janvier dernier. Cette première réunion portait sur deux thèmes prioritaires :

- **faire connaître la bioéconomie** au plus grand nombre, en présentant quatre exemples d'acteurs engagés dans des développements industriels innovants : Ener'Buiss, représentée par Bernard Bouilliard, agriculteur-méthaniseur dans l'Aube ; COPACEL engagée dans le développement de nouvelles molécules issues de la trituration du bois ; Fermentalg, start-up démarrant l'industrialisation d'ingrédients alimentaires issus de micro-algues ; Roquette, entreprise spécialisée dans la production d'amidon et très active dans la chimie du végétal ;
- **les leviers d'actions à utiliser pour favoriser le développement de la bioéconomie et démultiplier ces exemples** tant en termes de financement que de recherche.

Stéphane LE FOLL a déclaré : « Je suis fier d'installer aujourd'hui ce Comité stratégique bioéconomie qui doit décliner la stratégie que j'ai présentée le 18 janvier dernier en Conseil des ministres en actions concrètes et contribuer aux travaux européens et internationaux en la matière afin d'appuyer les démarches territoriales en cours de développement. Pour cela je souhaite qu'un programme d'action soit présenté mi-avril pour initier un débat public avec l'ensemble des partenaires ».

La bioéconomie, ou économie de la photosynthèse, englobe l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse, qu'elles soient forestière, agricole ou aquacole, à des fins de production alimentaire, d'alimentation animale, de matériaux biosourcés ou d'énergies renouvelables. Elle est une opportunité pour la France car elle est capable de répondre aux besoins de notre société en matériaux bio-sourcés et énergies renouvelables tout en garantissant la sécurité alimentaire.

Chiffres clés : en France, près de **1,9 million de personnes** sont engagées directement dans des activités de la bioéconomie. **80 %** du territoire est concerné.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture